



MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Chaque mois de février, les gens de partout au Canada participent aux activités et aux festivités du Mois de l'histoire des Noirs qui honorent l'héritage des Canadiens noirs et de leurs communautés.

En 2023, le thème pour ce mois est le suivant : *De l'obscurité à la lumière*. Sensible à la réalité des personnes noires, l'Alliance vous invite à faire des activités dans vos établissements afin d'attirer l'attention de vos élèves sur ces personnes et de les mettre en lumière.



Pour connaître la programmation des activités, nous vous invitons à visiter le site Web moishistoiredesnoirs.com/.

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**



AUN EN VUE

Notre *Entente nationale* viendra à échéance le 31 mars prochain. À la suite du dépôt de nos demandes syndicales, la partie patronale a dévoilé, juste avant le congé des fêtes, les propositions qu'elle souhaite inclure dans notre contrat de travail, qui ont été présentées lors du Conseil fédératif de négociation (CFN).

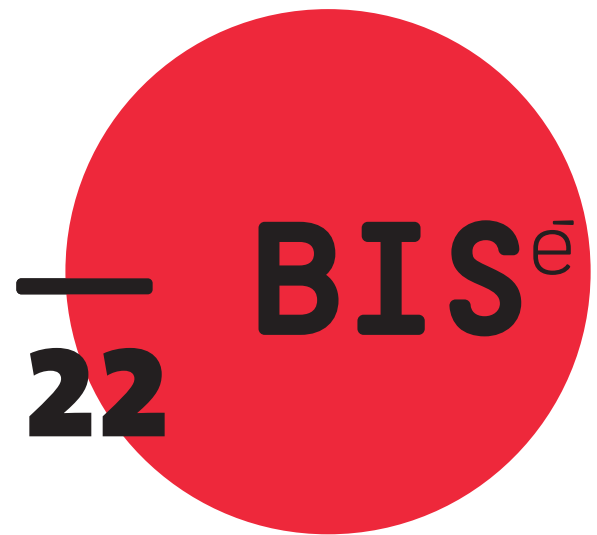
D'entrée de jeu, nous avons été ravis de voir les termes « valorisation de la profession enseignante, augmentation de la satisfaction au travail et pleine reconnaissance du personnel » réunis dans le texte d'introduction, pour s'attaquer notamment à pénurie d'enseignantes et d'enseignants. En prenant connaissance de cette mise en jeu, nous avons eu le sentiment que le gouvernement avait fait un minimum d'efforts pour offrir des conditions d'exercice assez intéressantes, susceptibles d'attirer des étudiants dans le domaine de l'éducation et de retenir le personnel enseignant en poste. Malheureusement, nous avons vite déchanté en poursuivant la lecture du document... Trois éléments méritent d'être mis en lumière.

LE SALAIRE

Alors que nous demandons que notre structure salariale soit revue afin de rejoindre la moyenne canadienne au début et en fin de carrière, en réduisant entre autres le nombre d'échelons, que nous demandons une augmentation de salaire équivalant à 4 % par année ou à l'indice des prix à la consommation s'il est plus élevé, le gouvernement nous propose 9 % d'augmentation sur 5 ans ! Cela équivaut à un maigre 1,8 % d'augmentation par année... En cette période d'inflation, c'est insoutenable. En d'autres mots, le gouvernement cherche à amoindrir notre pouvoir d'achat. Est-ce vraiment une façon d'attirer des profs dans le système public d'éducation ?

LA COMPOSITION DE LA CLASSE

Nous le savons tous, l'épuisement des profs est en grande partie causé par le manque ou l'insuffisance de services aux élèves à besoins particuliers et leur intégration importante en classe ordinaire. Un élément important dans nos demandes syndicales visait à revoir la composition de la classe, pour qu'elle soit plus équilibrée : ouvrir des groupes adaptés aux besoins des élèves ; actualiser les règles de formation de groupes pour les classes spécialisées, etc. Or, la partie patronale offre plutôt de poursuivre l'inclusion des EHDA en classe ordinaire et de mettre en œuvre une approche non catégorielle. Elle souhaite modifier le financement associé aux EHDA en minimisant l'importance des codes de



difficulté. Ce faisant, l'évaluation des élèves HDAA ne serait plus une priorité, ce qui laisserait plus de temps aux professionnels pour faire de l'intervention. Comment les services seront-ils offerts s'il n'y a pas d'évaluations ni de diagnostics clairs ? Pas de codes, pas de pondération a priori non plus... Le nombre d'élèves par classe serait augmenté, sans les services nécessaires, ce qui alourdirait encore plus notre tâche. Est-ce vraiment ainsi que notre satisfaction au travail croîtra ?

LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Pour améliorer la conciliation travail-famille, nous avons fait diverses demandes. La partie patronale semble vouloir plutôt augmenter la présence au travail, restreindre davantage ces congés et même élargir la plage horaire à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Ce qui pourrait entraîner des horaires fractionnés, le travail les soirs et les fins de semaine pour favoriser la conciliation travail-famille des élèves adultes. Qu'en est-il de la nôtre, bon sang ?

La partie patronale ne nie pas la pénurie de personnel enseignant. Mais sa seule façon d'y mettre fin est d'en demander davantage aux profs. Elle va même jusqu'à laisser sous-entendre que les conventions collectives sont un frein à l'agilité.

Difficile de décrire dans un éditorial toutes les subtilités contenues dans les offres patronales. Cependant, il est clair qu'il n'y a rien qui favorise l'attraction des étudiants et la rétention du personnel. Pour la partie patronale, augmenter les tâches signifie une reconnaissance de notre profession. Si c'était le cas, ça fait longtemps que nous nous serions

Suite en page 2.

CONSULTATION SUR LES STATUTS DE L'ALLIANCE

En vertu des articles 6.03.1 et 9.07.2 d), le Comité des statuts s'apprête à revoir le chapitre 10 des statuts de l'Alliance, afin de simplifier le processus de présentation d'un avis de motion de sorte qu'il s'arrime avec nos façons de faire.

Avant de s'avancer davantage, le Comité des statuts aimerait connaître votre opinion sur les pratiques actuelles et sur les changements potentiels.

C'est pourquoi nous sollicitons votre participation à cette courte consultation avant le 17 février. ATTENTION, il y a quatre questions qui vous sont posées, il est important de répondre à chacune d'elles. De courtes vidéos expliquent les questions, si vous en sentez le besoin.



Votre apport sera très utile, puisqu'il permettra au Comité des statuts de poursuivre le travail de réécriture du chapitre 10, en fonction des grands éléments qui se dégageront de cette consultation.

● Annie Favreau, conseillère

RAPPEL — FORMATION PROFESSIONNELLE — DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE MODULES

—FP La date limite pour déposer une demande de reconnaissance de modules est le 1^{er} mars. Les demandes de reconnaissance doivent être acheminées par l'intermédiaire de l'application *Processus de reconnaissance des modules (FP) 2023-2024*, qui est accessible à l'adresse suivante : <http://modulefp2.csdm.qc.ca>. Les directions de centre accepteront ou refuseront les demandes dans cette même application en ligne. Le centre de services scolaire informera par écrit les enseignantes et enseignants de la décision et, en cas de refus, en précisera les motifs à l'endroit prévu à cet effet.



● Vincent Hamel Davignon, conseiller

PRÉSENTATION D'UNE MEMBRE DU COMITÉ FÉMINISTE

Pourquoi j'ai voulu m'impliquer dans le Comité féministe ? Et bien, c'est parce qu'en 2023 on doit encore parler de la place de la femme. Parce que l'on ne peut oublier toutes ces femmes qui ont lutté pour obtenir leur place et toutes celles qui luttent encore dans ce monde, parfois même juste pour exprimer leur opinion. L'égalité des humains est un droit fondamental. C'est également un facteur essentiel contre la lutte à la pauvreté chez les femmes.

Ayant voyagé et vécu à l'étranger, je suis en mesure de vous dire que la bataille n'est pas gagnée.



© Courtoisie

Il existe encore beaucoup trop d'inégalités. Je suis humaine, je suis une femme et fière de l'être !

● Josée-Jacinthe Moreau, membre du Comité féministe

IN MEMORIAM

C'est avec tristesse que l'Alliance a appris le décès de Jean-François Deraps, enseignant au primaire à l'école St-Noël-Chabanel — Pavillon des Bâisseurs depuis 2010. Au CSSDM depuis 1997, il a commencé sa carrière comme prof de mathématique et de sciences au secondaire, à l'école Édouard-Montpetit, poste qu'il a occupé pendant 3 ans. Il a par la suite été suppléant dans plusieurs écoles primaires avant son arrivée à l'école St-Noël-Chabanel.

Nos plus sincères condoléances à ses collègues de travail et à sa famille.

●

APPEL DE CANDIDATURES — COMITÉ D'ÉLECTION



L'Alliance lance un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir deux postes substitués pour le Comité d'élection de l'Alliance.

Le Comité d'élection est composé de neuf membres et de deux substitués. Il doit organiser l'élection des membres du Conseil d'administration et tout référendum selon les modalités prescrites par les statuts. Compte tenu des élections qui auront lieu en 2024, le comité ne devrait pas se réunir au cours de l'année 2022-2023, mais se rencontrera à plus ou moins dix reprises durant l'année 2023-2024. Lors de ces rencontres, les membres du Comité d'élection verront notamment à faire valoir les personnes qui se présentent, à faire connaître les procédures et promouvoir les élections ainsi qu'inciter les membres à participer. Il s'agit d'une expérience fort intéressante !

Les membres intéressés doivent remplir le [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 3 février. Merci de votre engagement syndical.



● Alexis Richard, conseiller

AUN EN VUE (SUITE)

sentis valorisés, que les étudiants se précipiteraient dans les programmes d'éducation et qu'il n'y aurait plus de pénurie !!

Ces offres ne sont tout simplement pas acceptables. Pour toutes ces raisons, je vous convie en grand nombre à la réunion extraordinaire de l'AUN-CSSDM ce jeudi 2 février. Une comparaison des demandes syndicales et des offres patronales vous sera présentée. Par la suite, nous nous voterons un plan d'action-mobilisation. Pour la survie de l'éducation



publique au Québec, nous ne voulons pas signer une telle entente !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

